

LA SOURDE OREILLE

N° 414 - Septembre-Octobre 2019

Les paroles sages tombent quelquefois dans l'oreille d'un sourd ; mais un mot gentil n'est jamais perdu.

Arthur HELPS - Écrivain et historien anglais (1813-1875)

Sommaire : Activités associatives : Sensibilisation Villeurbanne **P1** - Jazz à Vienne - Stage ARDDS **P3** - **Informations :** Assemblée filière gérontologique - Cartographie lieux accessibles **P4** - Demandes d'aides à la MDMPH - **Cold cases :** Petits conseils aux durs d'oreille **P5** - **En bref :** Santé auditive au travail - Adresse postale - Accessibilité théâtre - Guide offre culturelle - Invitation grenobloise - Congrès Bucodes Surdifrance - **Agenda P5-6**

L'ALDSM souhaite poursuivre son développement et répondre à de nouvelles demandes.

C'est pourquoi une permanence se met en place le **quatrième jeudi de chaque mois de 17 à 19 heures**. L'objectif est de pouvoir accueillir les personnes qui travaillent et souhaitent avoir des renseignements. Vous pouvez d'ailleurs diffuser autour de vous cette information.

Le second changement va lui aussi dans le sens du développement. Mieux se faire connaître est un objectif récurrent. Nous disposons de plusieurs supports de communication. Il était nécessaire de les rafraîchir et de les repenser pour qu'ils soient plus attractifs. Nous avons donc fait appel à un professionnel pour disposer d'un **nouveau logo accompagné de l'élaboration d'une charte graphique**. Ceci nous permet de paraître moins amateurs, plus sérieux. Vous avez sous les yeux la Sourde Oreille nouvelle formule. Le site et les plaquettes ont été également revus cet été.

L'équipe de rédaction

ACTIVITES ASSOCIATIVES

SENSIBILISATIONS VILLEURBANNE

La municipalité de Villeurbanne avait octroyé une subvention pour un projet de **sensibilisation à la lecture labiale au niveau des médiathèques** de la ville. Nous sommes intervenus avec une orthophoniste dans l'objectif de mettre en valeur cette technique de compensation du handicap, faire comprendre son importance.

La première action de sensibilisation s'adressait au personnel du Rize (médiathèque et accueil général). L'objectif était d'informer les participants sur la malentendance et de montrer l'importance d'une bonne communication dans le cadre de leur travail d'accueil pour tous publics, Une vingtaine de personnes que l'on a senties très concernées et motivées ont participé

Florence, notre orthophoniste, a expliqué la malentendance (fonctionnement de l'oreille, surdités de perception/transmission, les divers degrés). Nous (Nicole, Jean Maurice, Rachel), avons parlé des moyens techniques (prothèses, implants) des moyens matériels et technologiques qui apportent une aide (flash, vibreurs, transcription par applications, sous-titrage...)

Pour finir la partie théorique, les différents moyens de communication ont été passés en revue : le LPC, la LSF et surtout la lecture labiale, ce qu'elle apporte aux malentendants, comment elle est enseignée, ses limites...

La seconde partie était consacrée à une mise en situation. Les personnes ont été invitées à se regrouper par deux, l'une avec bouchons d'oreilles et casque devant comprendre par la Lecture Labiale ce que lui disait l'autre personne.

Un debriefing a été fait. Nous avons pu sentir les participants très intéressés, posant beaucoup de questions et se rendant mieux compte ainsi des difficultés des malentendants et de l'importance d'adapter leur comportement.

Note personnelle de Rachel : pour être retournée au Rize et avoir rencontré des personnes ayant suivi cette sensibilisation, j'ai senti un effort fait, une fois identifiée ou reconnue.

La seconde action de sensibilisation s'adressait au grand public. Un communiqué avait été fait sur le site du Rize ainsi que dans le programme des semaines du handicap diffusé par la ville de Villeurbanne.

L'objectif était de parler de la malentendance en partant du vécu des personnes.

Florence a abordé une première partie théorique légère. Nous avons signalé l'existence de moyens qui nous rendent la vie plus facile à vivre et permettent de garder une vie sociale.

La seconde partie a consisté en une mise en situation avec des exercices variés : à partir de vidéos réalisées par Florence (sans sons ni indices, puis avec indices, puis avec sons), d'exercices de « devinettes » par deux ou trois.

Le public présent était peu nombreux mais concerné car touché personnellement ou par l'intermédiaire de proches. Les personnes présentes ont pu intervenir, poser des questions, dire ce qui leur posait des difficultés dans leur vie quotidienne/professionnelle. Nous étions quatre de l'ALDSM, Nicole, Laurence, Jean Maurice et Rachel, à pouvoir témoigner du vécu de malentendant. (différences et similitudes pouvant correspondre aux personnes du public)

Le programme des Rencontres Ville et Handicap menait également différentes actions en direction du public scolaire.

Cette sensibilisation s'est déroulée dans les classes de CE2 et CM1 de l'école Rosa Parks.. Nous étions deux à intervenir : Nicole et Rachel.

La première partie consistait en une explication de la malentendance, la différence avec les personnes sourdes signeuses, les situations qui peuvent poser problème au quotidien. Nous avons fait un peu de prévention par rapport à la musique (usage des casques, oreillettes téléphone/mp3, volume, durée...).

La dernière partie de l'intervention consistait en une mise en situation. Les élèves munis de bouchons d'oreille et casques devaient deviner des mots ou petites phrases que nous énoncions sans son.

Nous avons été très bien accueillis par l'école. Les élèves, très intéressés, ont posé de nombreuses questions.



Rachel

JAZZ À VIENNE *

Aaaaaah ** Vienne ! Le Danube bleu, les palais, « Maintenant, que deviennent, que deviennent les valse de Vienne ? » (cf François Feldman)...

Aaaaaah Vienne, le Rhône impétueux, le théâtre antique, le jazz...



Pour le dépaysement et la découverte, il suffit donc de 20 minutes de train depuis Lyon et assister le temps d'une soirée à un concert dans un cadre se prêtant parfaitement à un festival de jazz.. Par le biais de l'AMAAC (Association de Médiation et d'Accessibilité à l'Art et à la Culture) ¹ j'ai pu assister à un concert lors d'une chaude soirée de juin. Des subpacs ² (voir photo) étaient mis à la disposition des personnes ayant une déficience auditive. L'occasion de les tester s'était déjà présentée en 2018 lors du festival des Nuits Sonores. C'était une expérience encourageante et donnant envie de tester d'autres types de musique. Ce fut donc, pour cette année, à Vienne. L'accueil fut très cordial : ce n'est pas une, ni deux, ni trois, mais six personnes qui ont su m'accueillir et m'accompagner tout au long de la soirée. L'équipe Handi Accueil présente en nombre, avenante et compétente quel que soit le handicap. Bravo à eux et à ceux qui ont su sensibiliser et former ces bénévoles. Cela met dès le départ dans de bonnes dispositions pour la suite de la soirée. Après les explications du fonctionnement du subpac, je m'installe tranquillement et le concert commence. Ce soir-là, c'était du jazz dynamique, avec des basses très (voire bien

trop) présentes. Dans ces conditions, le subpac possède une option massage du dos énergique. Lors de moments plus doux, les vibrations sont plus fines et prennent réellement le relais de l'audition. Les fréquences perdues peuvent de nouveau être ressenties et cela donne un sentiment d'harmonie. La mémoire auditive joue un rôle non négligeable lorsqu'on voit une personne jouer d'un instrument, mais la ressentir de nouveau, grâce à l'activation des sensations tactiles, procure un réel plaisir. Assister de nouveau à un concert, sans crainte de se sentir frustrée de ne pouvoir en profiter pleinement, est très appréciable.

L'expérience est très concluante et à renouveler. Rendez-vous en juin prochain pour, de nouveau, vibrer à Vienne !

*article écrit en collaboration avec l'air iodé, les pins maritimes et le sable fin du littoral atlantique

**Aaaaaah = soupir de contentement nostalgique

¹ L'AMAAC est une association qui œuvre pour l'accessibilité et le développement artistique et culturel. Le programme AccessFestival vise à faciliter l'accès aux manifestations publiques et privées ayant des attentes spécifiques. (Ils se situent à Villeurbanne mais agissent sur un vaste territoire).

² Le Subpac est un système captant les sons et les transformant en vibrations tactiles de façon silencieuse (pour éviter les plaintes de l'entourage). Le corps résonne et vibre avec la musique. Différents systèmes existent : en version sac à dos pour permettre la mobilité dans les festivals, en version statique pour les salles de cinéma. Plus d'infos sur le site <https://subpac.com/> (NB : site en anglais)

Rachel

Stage ARDDS 2019

Comme chaque année depuis 35 ans, l'ARDDS a organisé en août deux stages de formation et d'entraînement à la lecture labiale d'une semaine chacun à Saint Affrique (Aveyron).

Nous avons eu, cette année encore, le plaisir d'y participer et de retrouver (pour plusieurs d'entre nous) de nombreuses connaissances : Jean-Pierre Loviat et Manuella Lefèvre qui, avec Betty Velay décédée subitement en juin, ont la responsabilité de l'organisation depuis de nombreuses années ainsi que les fidèles orthophonistes de ces stages.

Répartis en 6 groupes, la pratique de la lecture labiale nous occupa tous les matins, les après-midis étant, le plus souvent, libres. La piscine de l'établissement fut alors appréciée.

Pour notre session, l'ARDDS avait choisi une journée à Rodez, avec visite guidée de la ville, un excellent repas au restaurant et visite du musée Soulages. Nous avons eu également deux visites guidées : une cave à Roquefort, spécialité incontestée de la région, et le viaduc de Millau. De belles découvertes...

Sachez qu'en 2020 le stage d'été aura lieu dans les Côtes d'Armor à Créhen petite ville à moins de 10 kilomètres de la côte d'émeraude.

Nous garderons un excellent souvenir de ce séjour très convivial.

Nicole, Claire, Odette, Blaise, Monique, Claude et Lucile

INFORMATIONS

ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DE LA FILIÈRE GÉRONTOLOGIQUE RHÔNE-CENTRE

Cette assemblée a eu lieu le 10 avril à l'Hôtel de la Métropole. Une cinquantaine de personnes étaient présentes. Après une bataille de plusieurs techniciens contre le système de sonorisation de cette grande salle du Conseil, je pus bénéficier, pour la première fois en ce lieu, d'une boucle magnétique qui me permit de suivre les exposés et échanges.

Les sujets présentés furent :

- Le **développement du dossier médical partagé** : espace internet de stockage des soins d'une personne, pendant 2 ans, partagé entre médecins, hôpitaux et le patient. Tout assuré social peut le demander, mais ce n'est pas obligatoire. Il reste confidentiel et hautement sécurisé.

- La **téléconsultation** et télé expertise par le GCS (groupement de coopération sanitaire) SARA (anciennement SISRA) qui participe à la promotion de l'usage des services numériques en santé en Auvergne-Rhône Alpes. Tout patient pourra bénéficier d'une consultation par internet, avec si besoin envoi de photos...

- Les **financeurs pour la prévention de la perte d'autonomie** : c'est là que notre association pourrait apporter sa compétence et réaliser des actions, en particulier pour lutter contre l'isolement. Dans le département du Rhône, six communes ont commencé de petites actions sur l'alimentation. Les demandes de financement sont actuellement examinées.

A l'avenir, notre association aura peut-être à intervenir dans ce domaine.

Nicole

CARTOGRAPHIE DES LIEUX ACCESSIBLES EN FRANCE

Si, à l'occasion d'une visite, d'une démarche, dans une structure accueillant le public, votre déficience auditive a été prise en compte dans des conditions telles que vous avez tout lieu d'en être satisfait(e), il est important de le faire connaître au petit monde des sourds et malentendants.

Nous avons un outil à notre disposition, la « Cartographie collaborative des lieux accessibles », éditée par le BUCODES SurdiFrance.

Il s'agit d'un « outil collaboratif », ce qui veut dire que chacun de nous peut participer à l'enrichir en y ajoutant les informations dont nous pouvons avoir connaissance lorsque nous utilisons les services et administrations qui accueillent le public. Nous pourrions ainsi faire profiter la communauté de notre expérience tout en tirant profit de celle de ses autres membres.

Pour cela, cliquez sur le lien :

<https://surdifrance.org/info-par-theme/accessibilite/344-cartographie-collaborative-des-lieux-accessibles>

Dans l'article qui s'affiche, cliquez sur « Accéder à la carte » qui apparaît à la fin de l'article. En appuyant sur le bouton « Ajouter un nouveau lieu » en haut de la carte, vous pourrez accéder au formulaire vous permettant d'ajouter un nouveau lieu à la carte.

Par ailleurs, à la suite de la carte, vous trouverez une liste déjà longue de lieux renseignés et documentés comme accessibles. Si l'un de ces lieux vous intéresse, il vous suffira de cliquer sur le « V » à droite au bout de la ligne pour prendre connaissance des différents détails fournis, ou simplement sur l'icône « Point de repère » qui apparaît sur la carte.

Rachel - Jean Maurice

DEMANDES D'AIDES À LA MDMPH

Un **nouveau formulaire de demande** aux Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH) est entré en vigueur le 1^{er} mai 2019. Il est téléchargeable en ligne sur le site www.service-public.fr

La MDMPH du Rhône ne permet pas de le remplir en ligne, il faudra l'imprimer.

Il comporte 20 pages, au lieu de 8 auparavant. Le demandeur ne renseigne en revanche que les éléments qui le concernent, en fonction de sa situation et de son besoin. Ce formulaire a été revu dans l'objectif d'améliorer l'évaluation et l'ouverture des droits.

Pour les personnes sourdes ou malentendantes, il faut en particulier faire remplir par un médecin (ORL ou généraliste) le volet « **compte-rendu type pour un bilan auditif** » et n'oubliez pas qu'il est important que la **première demande soit déposée avant l'âge de 60 ans** (même si elle n'aboutit pas).

Nicole

COLD CASES (Affaires classées)

PETITS CONSEILS À CEUX QUI SONT DURS D'OREILLE ET À LEURS AMIS

Ranger les papiers qui traînent dans les tiroirs permet parfois de faire des trouvailles intéressantes. Voici un article de la revue AG2R DIALOGUES de juin 2003. Il ne date donc pas d'hier.

Les moyens de remédier à la surdité, ont beaucoup évolué. Les implants cochléaires, les prothèses numériques ont été améliorés. On a perfectionné le sous-titrage et la transcription écrite.

Mais la surdité, quand elle survient, est toujours aussi traumatisante et les stratégies pour la compenser sont toujours d'actualité. Jugez-en plutôt.

Éviter les repas bruyants : anniversaires, fêtes, assemblées générales... en prenant soin de s'excuser. Mais pas question de tirer un trait sur toutes les réunions ! Le mieux est d'y aller quand même accompagné d'un ou d'une amie qui pourra vous aider à suivre la réunion – on a tous connus les micros utilisés au début d'une réunion puis abandonnés ensuite. Installez-vous au bon endroit avec une bonne vue sur la ou les personnes qui vont s'exprimer : sans même d'en rendre compte, le malentendant développe sa capacité à observer avec attention celui ou celle qui parle et pratique ainsi la lecture sur les lèvres. Pour ceux qui veulent la perfection, la lecture labiale peut d'ailleurs s'apprendre chez l'orthophoniste ou au cours de stages d'une semaine pendant les vacances.

Premier conseil, donc : quand on le peut, il faut se placer face à l'interlocuteur et ne pas hésiter à lui demander de se tourner.

Vient la décision d'acheter un appareil de correction auditive, souvent retardée le plus possible... Erreur, car l'oreille non appareillée se dégrade encore, le cerveau moins stimulé désapprend encore plus vite et au temps perdu vont s'ajouter de longs mois d'adaptation.

Le plus souvent, la personne touchée par des problèmes auditifs commence par cacher son handicap, tout comme elle va chercher, plus tard, à cacher son appareil auditif. Mais le camouflage n'est pas la bonne solution. En voyant vos difficultés, vos interlocuteurs pourraient naturellement parler plus distinctement et moins vite et vos échanges n'en seraient que facilités.

Pour résumer, ne jamais oublier qu'à la perte auditive (perte de puissance) se rajoute à la longue une perte fonctionnelle (perte d'habitude) et que la stimulation auditive est toujours nécessaire. Sortir, parler, écouter, utiliser les aides techniques est donc tout à fait recommandé, sans oublier bien sûr de rester patient, confiant et de bonne humeur.

J.-M. TACHÉ (Président de l'Association des Malentendants et Devenus Sourds de l'Aube)

EN BREF

LA SANTÉ AUDITIVE AU TRAVAIL

Cette année, la semaine de la santé auditive au travail se déroulera **du 14 au 18 octobre 2019**. Le thème est l'urgence de changer la législation sur le bruit au travail.

Si vous vous sentez concerné ou au moins intéressé, visitez le site de la JNA :
<https://www.journee-audition.org/pdf/cp-lancement-SSAT-2019.pdf>

NOTRE ADRESSE POSTALE

Nous avons été informés par la ville de Villeurbanne que du courrier arrive à la Maison Bertly Albrecht. Or les personnes de l'accueil ne sont pas mandatées pour recevoir du courrier au nom de l'ALDSM. Nous occupons certes des locaux pour nos réunions ou activités au sein de cette maison, mais **notre adresse postale est celle du siège de l'association**, à savoir :

ALDSM c/o Locaux Motiv',
10 bis rue Jangot,
69007 Lyon.

Merci de bien vouloir prendre note de cette information.

Vous pouvez retrouver les différents moyens de nous contacter sur **notre site (aldsm.fr)** à la page " nous contacter »

ACCESSIBILITÉ AU THÉÂTRE LA RENAISSANCE À OULLINS

Depuis le mois de mai, le théâtre La Renaissance à Oullins s'est équipé en **boucles magnétiques individuelles**. Je suis allé tester l'installation qui semble très bien fonctionner. On m'a remis une **BIM** individuelle à porter en collier qui m'a permis de bien entendre les dialogues.

Ensuite, tout dépend de notre niveau de compréhension de la parole. Il suffit de demander à la caisse à votre arrivée. Une précision : il y a quinze BIM individuelles disponibles, sauf erreur. S'assurer par avance de pouvoir en disposer. Voir informations sur ce sujet, page 81 de la plaquette, en plus du programme, dont voici le lien :

https://www.theatrelarenaissance.com/wp-content/uploads/2019/06/Plaquette-saison-19-20_theatre_la_renaissance.pdf

GUIDE DE L'OFFRE CULTURELLE LYONNAISE

La Mairie de Lyon vient de publier le **Guide de l'offre culturelle lyonnaise en direction des personnes en situation de handicap**. Il est disponible sur le site lyon.fr

Lien direct : <https://www.lyon.fr/actualite/culture/culture-accessible-un-guide-pour-les-personnes-en-situation-dhandicap>

On peut aussi le demander dans sa version papier à l'accueil de l'Hôtel de Ville.

INVITATION GRENOBLOISE

L'association grenobloise de malentendants nous propose une journée en sa compagnie avec **déjeuner et conférence de Vivien Laplane**, youtubeur sourd, **le mercredi 20 novembre**.

Retenez la date et des précisions seront données prochainement.

CONGRES BUCODES-SURDIFRANCE

Comme vous l'avez su par mail, le prochain congrès du Bucodes SurdiFrance, co-organisé avec l'ARDDDS Ile-de-France et intitulé "Ensemble pour mieux entendre", se tiendra à Paris les **18 et 19 octobre** prochains. Il mobilisera plusieurs d'entre nos adhérents.

PROCHAINES RÉUNIONS Les samedis suivants :

21 septembre à 14h30 : conférence sur la voix de Claire Barilly, orthophoniste

26 octobre (**et non le 19**) : visite guidée en préparation

PROCHAINES PERMANENCES : du 1er lundi de 14h à 16h :

9 septembre ; 7 octobre ; 4 novembre ; 2 décembre

NOUVEAU - PERMANENCE du 4^e jeudi de 17h à 19h :

26 septembre ; 24 octobre ; 28 novembre ;